



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2020 COMPTE-RENDU

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 2 juillet 2020

Le sept juillet deux mil vingt, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LE BOULAY s'est réuni, en séance ordinaire à huis clos, à la salle des fêtes de la commune de Le Boulay, sous la présidence de Monsieur Patrice POTTIER, Maire.

Etaient présents : Mmes Véronique BOUHOURS, Laure MAUNY, Gwenaëlle RIVOAL, M. Jean-Luc BRUNEAU, Michaël DUBOIS, Loïc HERRY, Philippe JARDIN, Christian MICHENEAU, Patrick NEVEU, Nicolas PORCHER, Patrice POTTIER, Marc QUID'BEUF, Christophe ROUSSEAU, Fabrice TERCINET.

Était excusé : Madame Lydie BOUVIER.

Pouvoir : Madame Lydie BOUVIER donne pouvoir à Monsieur Fabrice TERCINET

Secrétaire de séance : Laure MAUNY

Dates des prochains conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu à la salle des fêtes à 20 heures les :

- Jeudi 23 juillet 2020
- Jeudi 3 septembre 2020

Les séances seront publiques

Approbation Procès-verbaux

Les procès-verbaux des conseils municipaux des 26 mai, 4 juin et 16 juin 2020 ont été approuvés à l'unanimité.

Décisions prises en application de l'article L. 2221-22 du CGCT

Date	Tiers	Désignation commande	Montant
23/06/2020	ESAT DES COURTIS	Pot de fin d'année scolaire	171,97 €
23/06/2020	CONCEPT MENUISERIE	Changement porte du bureau du maire	672,37 €
23/06/2020	ETIENNE Bernard	Réfection de la salle du conseil	1 650,00 €
23/06/2020	MS SERVICES	Block béton	300,00 €
26/06/2020	NOUVELLE REPUBLIQUE	Abonnement annuel	195,00 €
26/06/2020	BACHIR Lydia	Décision n°2020-04 portant attribution d'une concession n°342 de trente ans dans le cimetière communal	
03/07/2020	SAUR	Gestion des boues	9 603,00 €

Institution et vie politique

Information sur le Règlement intérieur du conseil municipal

Une présentation du document est faite en vidéo projection. La mise en page a été effectuée par les membres de la commission. Le document sera envoyé à tous les conseillers municipaux pour avis avant une dernière séance de travail de la commission. La présentation au vote du conseil municipal est prévue pour le 3 septembre 2020.

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

La liste des personnes à proposer à l'administration fiscale n'est pas encore complète. Le nombre minimum n'étant pas encore atteint à ce jour, il est proposé de sursoir à cette délibération qui sera remise à l'ordre du jour du conseil municipal du 23 juillet 2020.

Ressources Humaines

Modification du nombre d'heures du poste d'adjoint administratif territorial

Il s'avère que la commune manque de personnel administratif pour assurer la totalité des missions qui sont confiées. Notamment, il est nécessaire de faire un travail de remise à jour du cimetière communal et d'en assurer un meilleur suivi. Dans cette optique, il a été vu avec l'agent qui occupe le poste d'adjoint administratif à temps non complet (12/35^{ème}), les possibilités d'augmenter son temps de travail. Cela est possible à hauteur de 3 heures par semaine puisque cet agent est aussi employé dans une autre collectivité à hauteur de 20 heures.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de modifier le nombre d'heures du poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet à 12/35^{ème} pour un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet à 15/35^{ème}.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'augmentation du nombre d'heures pour le poste d'adjoint administratif territorial

Environnement

Information sur le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la vallée de la Glaise

Au conseil syndical du 22 juin 2020, il a été désigné les membres du bureau.

Celui-ci se compose comme suit :

Présidente : Isabelle SENECHAL

Vice-Président : Christophe ROUSSEAU

Secrétaire : Laure MAUNY

Les travaux de bouclage du réseau d'eau au croisement de la rue de la Vinetterie et de la rue du commerce ont débuté. L'entreprise Humbert est mandatée pour ces travaux. La commune donne la possibilité d'utilisation du plateau du centre technique à l'entreprise durant les travaux.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, l'entreprise mandatée pour la gestion de l'eau potable est la SAUR.

Bâtiments et Voiries

Bâtiments

Monsieur Philippe JARDIN, adjoint au Maire délégué aux bâtiments, fait actuellement l'audit des bâtiments communaux. Une priorité sera donnée au hangar technique pour des questions de sécurité.

Voiries

Les élus, accompagnés des ingénieurs de l'Agence Départementale d'aide aux collectivités territoriales, ont fait une visite des différents ponts et passerelles de la commune a été effectuée. Au Bas Villée, l'état des trois passerelles ne permet plus la sécurité pour le passage des engins motorisés. Elles ont donc été barrées. Sur les autres ponts, beaucoup de nettoyage et de reprises sont à faire. D'autres spécialistes viendront pour expertiser les dessous des ponts et leurs fondations. Une convention définissant les modalités de gestion des ponts avec la commune d'Authon va être signée. Une convention du même type pourra être signée avec la commune de Neuville-sur-Brenne pour les 3 passerelles.

Une campagne d'entretien de voiries est prévue vendredi 10 juillet 2020 pour commencer à boucher les nids de poules constatés.

Une taille importante a été faite sur la haie de la salle des fêtes.

Une étude est en cours pour la rue de Vaubrahan pour refaire le réseau des eaux pluviales et l'enrobé.

Convention avec la fourrière Animal 37 à Rivarennnes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il revient à la commune de prendre les mesures nécessaires sur son territoire afin de proposer une solution pour les animaux errants sur son territoire. La commune a signé une convention le 4 septembre 2018 avec la fourrière Animal 37 sise à Rivarennnes. Cette convention arrive à terme au 4 septembre 2020. Ce partenariat a donné une totale satisfaction. Il convient de prendre les mesures nécessaires pour qu'une solution soit opérante à compter du 4 septembre prochain. Monsieur le Maire propose de maintenir le partenariat avec la fourrière Animal 37.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal son autorisation pour signer la convention avec la fourrière Animal 37 de Rivarennnes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention avec la fourrière Animal 37 et donne son accord pour que Monsieur le Maire la signe.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Commission « Social » : Une première réunion de la commission a eu lieu. Les membres ont préparé la distribution des colis de Noël 2020. La commande des colis est à passer avant octobre 2020. Les membres de la commission ont aussi échangé sur les possibilités de mettre en place un plan de crise sanitaire ou de canicule auprès des personnes dites fragiles suivants les circonstances.

➤ Commission « Boîte à livres » : Le dossier de demande pour une borne Libr'livre a été reçu par Touraine propre. Nous sommes dans l'attente de la date de passage en commission de notre dossier.

➤ Commission « Communication » : Une réflexion sur la refonte du site internet est en cours. Un travail préparatoire non visible est en cours. Le bulletin municipal va être revu (périodicité - charte graphique, format, etc...)

Diverses actions :

- Désherbage autour du lavoir
- Désherbage de la place
- Broyage des branches
- Nettoyage du cimetière par les élus (chantier participatif)

Diverses informations :

- Rentrée des classes pour tous les enfants le 22 juin 2020. Cette étape du déconfinement s'est bien déroulée.
- Monsieur le Maire sera absent de la commune du 11 au 14 juillet. Monsieur Jean-Luc BRUNEAU, 1^{er} adjoint au Maire sera l'interlocuteur privilégié durant cette période.
- La fibre arrive sur la commune. Aujourd'hui 38 adresses de la commune située sur le secteur de La Touche sont éligibles. Les adresses éligibles sont connues de la mairie. Un courrier d'information sera donc déposé dans les boîtes aux lettres de celles-ci. La mairie fera cette démarche à chaque fois que de nouvelles adresses nous seront communiquées.
- A la communauté de communes, l'élection des Président et vice-présidents aura lieu le mercredi 15 juillet 2020.
- Le Trail le Dé-Boulay édition 2020 est annulé. Rendez-vous à l'édition de 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 41